



NOTE DU REA

**APRES LA PRESTATION DE SERMENT DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA CENI,
QUELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE PROCESSUS ELECTORAL ADOSSE AU
RAPPORT FINAL DE L'OIF SUR LE FICHER ELECTORAL DE LA RDC**

Le Réseau d'Etudes Electorales Appliquées (REA)¹ :

- Note qu'outre la prestation de serment par les nouveaux membres de la CENI, l'actualité électorale en RDC reste fondamentalement marquée par la publication du Rapport final de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) sur le fichier électoral congolais (RD) ;
- Indubitablement, le REA considère que ce Rapport de l'OIF est, désormais, une référence objective incontournable pour le recadrage en règle du processus électoral en cours en RDC, étant entendu que le fichier électoral est le socle de tout processus électoral. Il va sans dire que la qualité du fichier électoral induit l'organisation des élections inclusives, opérationnelles, crédibles, transparentes, professionnelles et apaisées aux fins de consolider l'Etat de droit démocratique dans un pays² ;
- Le REA souligne que la CENI sous le leadership managérial du Président Corneille NANGAA YOBELUO devrait, à tout bien considérer, redynamiser le processus électoral au Congo – Kinshasa en partant de la base matricielle du Rapport de l'OIF sur le fichier électoral ;
- Le REA rappelle à la classe politique congolaise (RD) [Majorité et Opposition] le **postulat du paradigme de l'excellence en art de la politique**. Postulat, convient-il de le souligner, qui plaide pour un jeu politique attaché, d'une part, à la logique démocratique (c'est-à-dire un jeu politique ouvert, compétitif, et fondé sur le respect de la demande politique du souverain primaire)³ ; et d'autre part, au salut public (c'est-à-dire un jeu politique soucieux du bien-être de l'ensemble de la communauté nationale)⁴ ;

¹ Outil de travail du Réseau de Savoir Electoral en Afrique Centrale (RESEAC), le REA est une Initiative animée par un groupe des Professeurs d'Université Congolais conformément aux missions légales et réglementaires assignées à un Professeur d'Université : la recherche scientifique, l'enseignement et le service à la communauté. Opérationnellement, le REA est une plate-forme des Cellules d'Etudes Electorales organisées dans les différentes institutions universitaires (privées et publiques) de la RDC. En tant qu'entité du Monde scientifique, le REA (en qualité d'Observateur Membre du Comité Ad Hoc) a pris part active aux travaux de la Mission Internationale d'Audit (Juillet 2015) du Fichier Electoral de la RDC, Mission conduite par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

² E. TSHIMANGA M., Communication à l'occasion de la restitution du Rapport d'étape de l'Audit International du fichier électoral de la RDC, Kinshasa – UNIKIN, Août 2015, p.1.

³ P. NGOMA B., " Préface", dans G. SAMBA K., Stratégies politique et électorale, Kinshasa, Ifep, 2008, p. 13.

⁴ IDEM.

Handwritten signature in blue ink.

- Le **REA** rappelle également aux confessions religieuses, au Monde Universitaire et aux organisations de la Société civile le postulat de la mission historique de l'intellectuel ;
- Fort de ce double rappel, le **REA** souligne la nécessité pour les uns et les autres de compiler objectivement le Rapport de l'OIF sur le fichier électoral, afin d'en tirer les leçons utiles pour le recadrage en règle du processus électoral en cours ;
- Le **REA** fait observer utilement que l'action intellectuelle citoyenne est à la société ce que la respiration est à l'homme.⁵

Eu égard à ce prolégomènes, le REA :

1. Invite la CENI à organiser à l'intention des parties prenantes au processus électoral un Atelier d'imprégnation du Rapport de l'OIF sur le fichier électoral ;
2. Invite encore la CENI à mettre sur pied diligemment un programme de sensibilisation électorale autour du Rapport de l'OIF sur le fichier électoral ;
3. Encourage la CENI à crédibiliser le processus électoral en cours par une gestion saine et efficiente de l'environnement électoral (c'est-à-dire, prendre en charge toutes les questions majeures et pertinentes soulevées par les acteurs en présence dans le cadre de la compétition électorale)⁶. Ce faisant, la CENI devrait essentiellement relever un triple défi : le défi *de la transparence du processus électoral (qui passe entre autres par la production de l'Atlas électoral de la RDC et la mise en place d'un mécanisme de transmission rapide et sécurisée des résultats de vote)*, le défi *de l'indépendance dans la gestion du processus électoral en cours [qui passe notamment par la gestion cohérente et rigoureuse du processus électoral en fonction des exigences techniques et des règles de procédure en matière électorale]*, et le défi *de coût en temps pour l'opération de constitution d'un fichier électoral de qualité en RDC* ;
4. Fonde principalement la classe politique à œuvrer pour un dialogue postulant un consensus vrai autour du processus électoral. L'aboutissement du dialogue au consensus vrai dépend, à en croire J. Habermas⁷, du respect des normes de la **vérité**, (l'objectivité des faits), de la **justesse** (la consolidation des valeurs communautaires reconnues par tous et qui ne doivent pas être transgressées au risque de briser la cohésion sociale), et de la **sincérité** (l'expression par chacun de ses pensées profondes ou de ses véritables intentions pour aboutir aux solutions appropriées) ;
5. Demande aux confessions religieuses d'être, non un lieu de production continue de discours en termes de catalogues d'intentions, mais d'être une réelle entité d'action qualitative pour le processus électoral en RDC. A cet effet, le **REA** pense que les confessions religieuses devraient organiser en leur sein des journées

⁵ E. TSHIMANGA M., Milieux judiciaires face aux jeux et enjeux du contentieux électoral en RDC. Essai d'appréhension sociologique de l'action juridictionnelle, (Thèse de doctorat en Sociologie), UNIKIN, Juillet 2011, pp.32, 43,51-56.

⁶ E. TSHIMANGA M., Evaluation et Reformes électorales, (Notes de cours ronéotypées), Master en Gestion du cycle électoral, EFEAC, 2015, p.12.

⁷ J. HABERMAS cité par G. DYNDO Z., « Dialogue et Consensus vrai », dans Dialogue, Elections et Nouvelles provinces, (journées de réflexion des intellectuels congolais), Septembre 2015, Kinshasa – Fatima.

- pastorales autour du Rapport final de l'OIF sur le fichier électoral, en particulier, et du processus électoral, en général;
6. Exhorte les organisations de la société civile à réajuster qualitativement le mode opératoire de leur action pour la cause électorale en RDC. Dit autrement, les organisations de la société civile - en tant que sensibilité citoyenne - devrait primordialement être au service de la cause juste et non au service de la clientèle politique ;
 7. Engage le Monde universitaire à demeurer, en tout temps et en tout lieu, **la lampe** qui éclaire la Nation commune en danger consécutivement à l'inertie et aux impédimentas de la classe politique pour dégager un consensus vrai en matière électorale ;
 8. Stimule ardemment les masses populaires congolaises (RD) à assumer leur statut de sujet historique en orientant qualitativement le cours des événements en matière électorale ;
 9. Invite la communauté internationale à accompagner le processus électoral de la RDC en tenant compte des conclusions du Rapport final de l'OIF sur le fichier électoral.

Fait à Kinshasa, le 21 Novembre 2015

Pour le REA,

Professeur Eddy TSHIMANGA - MUKUBAYI



La mission historique de l'intellectuel consiste à assumer son devoir de savoir, de penser, de transmettre le savoir par tous les moyens⁸, et d'être, en tout temps, habité par le souci de l'inventaire du passé, alerté par les enjeux du moment, et préoccupé par les écueils du lendemain (dit autrement, l'intellectuel est celui qui fait de son savoir toute une culture de questionnement, constamment portée par le souci de cerner les angoisses existentielles de sa communauté et ainsi s'engager ensemble avec cette communauté à y trouver remède)⁹.

⁸ Abbé NGINDU M., « Entretien libre », Kinshasa – St Raphael, 13 septembre 2015.

⁹ C. MWABILA M., « Les intellectuels congolais face à leurs responsabilités devant la Nation », dans MES, n°60, Mai – Juin 2010, Kinshasa, pp.13-14.